REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - LOTISSEMENT DU BELVEDERE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE MAIRIE DE PAVIE (2)

Numéro SIRET: 21320307800091

POSTE COMPTABLE: Centre des finances publiques AUCH BANLIEUE

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: LOTISSEMENT DU BELVEDERE (3)

ANNEE 2019

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	18
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A2,6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A2,7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	30
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	31
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A4 - Etat des provisions	34
A5 - Etalement des provisions	35
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36 37
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	38
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	39
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	40
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	41
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la l'EOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	42
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	43
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	44
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	45
A10,3 - Opérations liées aux cessions	46
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	47
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	48
A11 - Etat des travaux en régie	49
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	51
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	52
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	53
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	54 55
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés	56
B1.6 - Etat des engagements reçus	57
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	58
B2,1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	59
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	60
R3 - Emploi des recettes groudes d'une affectation spéciale	61

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	62
C1.2 - Actions de formation des élus	64
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	65
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	66
C3.2 - Liste des établissements publics créés	67
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	68
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	69
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	70
C3.6 - Identification des flux croisés	73
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	74
D2 - Arrêté et signatures	75

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

32307 LOTISSEMENT DU BELVEDERE 2019

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	2597 0
	The state of the s

	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du potentiel financier par
Fiscal	Financier	(population DGF)	habitants de la strate
0	0	0	0

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0	0
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0	o
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0



⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf., articles L. 2313-1, L., 2313-2, R., 2313-1, R., 2313-2 et R., 5211-15 du CGCT), Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R., 2313-7, R., 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'Indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération,) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	1
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE(I)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) :
- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget,
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement,
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

	,		DEPENSES			RECETTES	
REALISATIONS	Section de fonctionnement	A		194 527,08	G		194 527,08
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	В		194 526,70	н		181 315,08
			+			+	
REPORTS DE	Report en section de fonctionnement (002)	С	(si déficit)	0,00	9	(si excédent)	0,00
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	181 315,08	J	(si excédent)	0,00
			=			=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D		570 368,86	= G+H+I+J		375 842,16
RESTES A	Section de fonctionnement	E		0,00	к		0,00

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1) TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1 RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1) TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1 = E+F 0,00 K 0,00 C 0,00 C

DEGUITAT	Section de fonctionnement	= A+C+E	194 527,08	= G+I+K	194 527,08
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	375 841,78	= H+J+L	181 315,08
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	570 368,86	= G+H+I+J+K+L	375 842,16

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	hap. Libellé Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	Porple in a second district
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div	Albert Self Self-ANTE	0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations	AND THE RESERVE OF THE PARTY OF	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	MENT TO THE REAL PROPERTY.	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	- II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	337 000,00	13 212,00	0,00	0,00	323 788,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
То	ital des dépenses de gestion courante	337 000,00	13 212,00	0,00	0,00	323 788,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		PINCHE BER		
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	337 000,00	13 212,00	0,00	0,00	323 788,00
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00		RE 15151 51 15		
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	181 315,08	181 315,08			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	181 315,08	181 315,08			0,00
	TOTAL	518 315,08	194 527,08	0,00	0,00	323 788,00
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,38	0,00	0,00	-0,38
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,38	0,00	0,00	-0,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,38	0,00	0,00	-0,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	518 315,08	194 526,70	AND THE PARTY		323 788,38
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	518 315,08	194 526,70			323 788,38
	TOTAL	518 315,08	194 527,08	0,00	0,00	323 788,00
R 002	Pour Information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires,

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	DEFENSES D HAVES I ISSENIER I						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		
020	Dépenses imprévues	0,00	La Profession and				
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00		
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total	des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	518 315,08	194 526,70		323 788,38		
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00		
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	518 315,08	194 526,70		323 788,38		
	TOTAL	518 315,08	194 526,70	0,00	323 788,38		
D 001	Pour information Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 181 315,08					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	518 315,08	0,00	0,00	518 315,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		518 315,08	0,00	0,00	518 315,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	THE STATE OF THE S
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	518 315,08	0,00	0,00	518 315,08
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00	Walling by		
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	181 315,08	181 315,08		0,00

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	181 315,08	181 315,08	The Bridge	0,00
	TOTAL	699 630,16	181 315,08	0,00	518 315,08
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

⁽¹⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽²⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté),

⁽³⁾ A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lutissement, ZAC₁₀₀) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes,

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	13 212,00		13 212,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		181 315,08	181 315,08
	Dépenses de fonctionnement – Total	13 212,00	181 315,08	194 527,08
DO	Pour information 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations (1)	réelles	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		THE REAL PROPERTY.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)			0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	178	3200	0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)			0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)			0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)		0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices	(Tau) Att Tol		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			0,00	0,00
59	Prov. dépréc, comptes financiers (5)	ASSISTANT.		0,00	0,00
3	Stocks		0,00	194 526,70	194 526,70
	Dépenses d'investissement –Total		0,00	194 526,70	194 526,70
D 0	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				181 315,08

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié-

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement »,

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00	The state of the same	0,00
60	Achats et variation des stocks (3)	STATISTICS OF STREET	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	US S. 87 S. S. T. T. S.	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)	Contract of the second	194 526,70	194 526,70
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	and Automotive Street	0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,38	0,00	0,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	0,38	194 526,70	194 527,08
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(0) 0,00	ST THE THE ST ST	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations	STANDARD B	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	FOR STREET	0,00	0,00
29	Prov. pour déprécial° immobilisations (4)	100 St - 21 - 2 5 1	0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc, comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc, comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	181 315,08	181 315,08
	Recettes d'investissement – Total	0,00	181 315,08	181 315,08
R 00	Pour information 11 Solde d'exécution positif reporté de N-1			0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap/	Libellé (1)	Libellé (1) Crédits empl	Crédits emplo	yés (ou restant à	employer)		
art (1)			Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	337 000,00	13 212,00	0,00	0,00	323 788,00	
6015	Terrains à aménager	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6045	Achats études, prestat° services (terrai	24 000,00	13 212,00	0,00	0,00	10 788,00	
605	Achats matériel, équipements et travaux	313 000,00	0,00	0,00	0,00	313 000,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
ТОТА	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	337 000,00	13 212,00	0,00	0,00	323 788,00	
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (e)	0,00			a distribution from		
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	337 000,00	13 212,00	0,00	0,00	323 788,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	5-4-M/0-64	Marie R. T.	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	181 315,08	181 315,08	建 点 欧洲		0,00	
7133	Variat° en-cours de production biens	181 315,08	181 315,08		AL PROLE	0,00	
тот	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	181 315,08	181 315,08			0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	181 315,08	181 315,08			0,00	
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	518 315,08	194 527,08	0,00	0,00	323 788,00	
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatife

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

⁽⁴⁾ Cf définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 $_{\circ}$

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676.

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	0-4-84-	Crédits emp	loyés (ou restant	à employer)	
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,38	0,00	0,00	-0,38
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,38	0,00	0,00	-0,38
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	00,0	0,38	0,00	0,00	-0,38
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
T	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	0,00	0,38	0,00	0,00	-0,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	518 315,08	194 526,70			323 788,38
7133	Variat° en-cours de production biens	518 315,08	194 526,70			323 788,38
71355	Variat° stocks terrains aménagés	0,00	0,00	ALL COLUMN	a siletas	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00		A MET STRING	0,00
T	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	518 315,08	194 526,70	HILL PERIO		323 788,38
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE tal des opérations réelles et d'ordre)	518 315,08	194 527,08	0,00	0,00	323 788,00
R 002 Exc	Pour information rédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

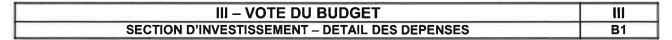
⁽²⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $R\Gamma$ 042 = DI 040 $_{\circ}$

⁽⁴⁾ Dont 776

⁽⁵⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			State of the
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
T	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	518 315,08	194 526,70		323 788,38
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	518 315,08	194 526,70	S. F. C. San E.	323 788,38
3355	Travaux	518 315,08	194 526,70		323 788,38
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	518 315,08	194 526,70		323 788,38
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	518 315,08	194 526,70	0,00	323 788,38
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	181 315,08			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement,

⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042,

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	518 315,08	0,00	0,00	518 315,08
1641	Emprunts en euros	518 315,08	0,00	0,00	518 315,08
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	518 315,08	0,00	0,00	518 315,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	1 S 1 1 X 10	0,00	diam'r.
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	518 315,08	0,00	0,00	518 315,08
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	181 315,08	181 315,08		0,00
3355	Travaux	181 315,08	181 315,08		0,00
TOTA	L DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	181 315,08	181 315,08		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	181 315,08	181 315,08		0,00
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	699 630,16	181 315,08	0,00	518 315,08
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement,

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

⁽³⁾ Cf. dófinition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

	Date de la			Montant des remboursements N		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Moritant maximum autorisē au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du Urage	Encours restant dú au 31/12/N
5191 Avances du Trésor					SEED LINE	d shirt
5192 Avances de trésorerie	13340					
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerle liées à un emprunt	S. 415.			Contract Stand		E VALUE A
5194 Billets de trésorerie						A STATE OF
5198 Autres crédits de trésorerie						· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR | INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du GGCT).

(3) Il s'agil des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et seuf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		PALIE .	THE PARTY	IIOII I MIN	NATURE DE I		rigine du contra		υ ₁					
			T		Emprunus e	nenues a roi	ngine du contra		90000					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme préteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux ectuaries	Davisa	Pério- dicilé des sembour- sements (6)	Profil d'amor- lissement (7)	Possiblité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)		453	STEEL ST		0,00	1 2	IB(p)	TO BE	TE.		15		100	27
164 Emprunts suprès des établissements financiers (Total)					0,00							P. C.	7	7
1641 Emprunts en euros (total)					0,00		1				2 - 14	A LES		
1643 Emprunts en devises (total)	- 125 TV-81	3- 70		, Pag. 3	0,00			F01	22			18.50		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)			Table 1		0,00									
167 Emprunta et delles assortis de conditions particulières (Total)	en vibelings		- 155 1		0,00						15.5			
1671 Avances consolidées du Trésor (folal)	To the second				00,00						Į,			
1672 Emprunts our comptes spécieux du Trésor (total)				N. F.	0,00							Series		3.00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				and.	0,00		TO PAR				75.8	1 911) Ve	7
1676 Dettes envers localaires-acquéreurs (total)	基制省 源				0,00			(1) N						
1678 Autres emprunts el dettes (total)					0,00	T(P)	No No		1		5.0			
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)			-30	Tar.	0,00	dia		17 PM		3.4				154

	Emprunts et deltes à l'origine du contrat														
Nature (Poorchaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prôteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date du mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de Laux d'intérêt (3)	index (4)	Nivense de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'emor- da sement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)	
1681 Autres emprunts (total)		y = 1 k			0.00			-188	LS.						
1682 Bons à moyen terme négociables (totat)					0,00					H XXX					
1687 Autres dettes (total)				N. E.	0,00					1000	Yes.		200		
Total général	SETTI VIE	- 5		1000	0,00	PAULS		90 B	55 B	-12	734	NO.535	1000	7 14	

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation,

⁽¹⁾ Sin amprunt donce leur à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal: montant emprunté à l'origine.
(3) Type de laux d'intérit = l'ince; v'evaisible simple; C: complexe (c'est-à-dire un laux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un laux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Menisonner le ou les types d'index (ex; Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de laux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements: A "annuelle; M: mensuelle, B; bimestrielle, S; semestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Celégorie d'emprunt à l'origine, Exemple A-1 (cf. fa classification des emprunts suivant la typologie de fa circulaire IOCB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

		A2.2 – R	EPARTITI	ON PAR NATU	RE DE D	ETTE	(hors 1644	19 et 166	i) (suite)			
						Emprunt	s et dettes au 31/1:	2/N				
			0.41				Taux d'Intérèt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour cheque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dù au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de teux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'Intérêt (15)	intáráts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00		174			0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		8,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00		4 -1		Sec. 1	00,0	00,0	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00	Dist.		W - V	1000	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de thage sur ligne de trésorerle (total) (8)		0,00		0,00			y and		0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et caullonnements reçus (Total)		0,00	58m	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avences consolidées du Trésor (Intel)	- 6	0,00		0,00			The Report of		0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)	No. of Street,	0,00		0,00	A				0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)	THE RES	0,00	1 5/8	0,00			THE RE	15-70	0,00	0,00	0,00	0,00
1878 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		00,0		0,00	BH				0,00	00,0	0,00	0,00
1676 Autres emprunis et deffes (total)	- 11 18	0,00		0,00					00,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00	المنتال	0,00	التعطية	6.1			0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autrec emprunts (total)	5 9 SIN	0,00	1 = 2	00,0					00,0	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00	1				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres deties (lolal)		0,00		0,00		-700	Bill Day		0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00			No. of the local		0,00	0,00	0,00	0,00

- (10) Si l'emprunt est soumle à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

 (11) Catégorie d'emprunt Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la hypologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)
 (12) Type de laux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe; V : veriable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
 (13) Menitionner l'index en cours au 371/12/N après opérations de couverture.
 (14) Taux après opérations de couverture de ventuelle. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'ennée.
 (15) il a'agit des intérêts dus au litre du contrat limitat et complabilisés à l'article 68111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et complabilisés à l'article 688
 (16) Indiquer les intérêts dus ventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et complabilisés à l'article 689

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

		A2.3 - RE	PARTITION	DESEN	IPRUN	TS PAR	STRUCT	URE DE	TAUX (HORS	A1)	_			
Emprunts vaniliès par structure de taux selon la risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisma prôlour ou chaf da fila	Nominal (2)	Capital restant dù au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Tates minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal apròs conver- ture éventu- elle (8)	Niveau du laux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours da l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de Laux selon le cepital restant dû
Echange de Laux, Laux variable simple piafonná (cap) ou encadré (tunnel) (A)														100
TOTAL (A)	The state of	0,00	0,00					Jalin V	0,00	LEIQ.		0,00	0,00	0,00
Barriåre almple (B)	2 4 - 3 - 1	FE DE	and the second				10	1 to 50	Hart Mills		9			1500
TOTAL (B)		0,00	0,00		300		STATE OF		0,00	N 8 Y	Barrel	0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)		3 10 7	15-32-500	10		No.	5		11174	17-10		1 7 5 7	11-11-5	100
TOTAL (C)		0,00	0,60						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capè (O)														
TOTAL (D)		0,00	0,00					2011/10/1	0,00	mad	100	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)		7 7	Towns and	LINE.	188			/ H	18		H 0	6		CON
TOTAL (E)	W. E. Carelly	0,00	0,00		150	1000	iussu	Bu The	0,00	-JE	100 B	0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)		(Asteronal)		/HEY	1.55	l elei	E 7 19	5000	2 2 13	DES.	150	FF. 833. J. F.	JULY EIG	100
TOTAL (F)		0,00	00,0		10-11			1000	0,00		150	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	10 8 10 10 10	0,00	0,00		No. E		10000	10.11	0,00	0.0	DOM: N	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F celon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toule la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart entre ces indices dont l'un contrat of 5 : dearts dindices hors zone euro / 6 : autre son de couverture l'indices dont l'un contrat de prêt sur loute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, Indiquer la montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur loute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéent, à la prochaine date d'échéance

⁽a) normant, many set somme.

(b) Indiques l'es univeau de laux après opérations de couventure éventuelles. Pour les emprents à teux variables, indiques le niveau moyen du leux constaté sur l'année.

(10) Indiques les intérêts dus au litre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au sitre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 6611.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768

IV – ANNEXES	IV
FLEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2 4

		100	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
ln Structure	dices sous-jacents	(1) Indices zone sure	(e) Indices inflation française ou zone euro ou ôcart entre ces indices	Ecarts d'indices zone euro	indices hors zone euto et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecurts d'indices hors zone suro	(o) Autres Indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange da taux fixe contre taux variable ou inversament. Echange	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
le taux structurë contre taux variable ou taux fixe (sens inique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100
(tunnel)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	no la
(B) Sarrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	ne of the
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	N II WAR
	Nombre de prodette	0	0	0	0	0	5. 70° 15
(C) Option d'échange (sweption)	% de l'encours	00,0	0,00	0,00	0,00	00,0	
	Montant en euros	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	Str Bigi
cape	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	- II IV III
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
The Manual Control of the Control	Nombro do produits	0	0	0	0	0	
(E) Mishipilicatasur jusiqu'à S	% de l'ericours	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits				SI PA / PA		0
(F) Autres types de structures	% de l'encours	Value of the last	1000000	S To leave			0,00
	Montant en euros	N STOWN IT IT IS	L THINGS .	TOTAL SECTION		1 × 2 × 1	

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Em	prunt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture										Páriodicité		Primes éve	ntuelles
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dù au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou laux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contral	Date de fin du contrat	de règlement des Intéréts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'aption	Primes reçuss pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00				i diai	0,00	A 102	A B		0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00	TANK BEE			h Town	0,00	The state of	58 m.	1000	0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)	WE CHEN	0,00	K =00		LELE S	policies I	0,00	and the	10.13%	in the second	0,00	0,00	0,00
Total	KI KI K	0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert,
(2) il s'agit d'un laux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un laux usuel de référence et d'une marge exprince en point de pourcentige.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnef, swaption)
(4) Indiquer la périodicité de réglement des intérêts : A : annualle, M mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (quita)

	Effet de l'Instrument de couverture												
(Pour chaque tigne, indiquer la	Référence de l'emprunt	Taux	payé	Taux reçu (7)		Charges et produits constatés	Calégorie d'emprunt (8)						
numéro de contret)	convert	Index (5)	Niveau de laux (6)	ladex	Niveau de laux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture				
Taux fixe (lotal)	E TO ME TO SE	3 3 5 E	a Temperature			0,00	0,0		The season				
ľaux variable simple (total)	W 257 1613	200	SIR OF F	100		0,00	0,0		HAT FALLE				
Taux complexe (total) (2)		9 81 9		0-0-1		0,00	0,0						
Total				DOM: N		0,00	0,0		Name and Address of				

⁽⁵⁾ Indiquer Nindex ubilisé ou la formule de taux.
(3) Pour les amprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A 1 (uf. la vlavulfeutfout des emprunts univent la typologie de la otrouleiro ICCB 1018077C du 28 juin 2010 aur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunta (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Anné mobilis profil d de l'en	ation et	Date du	Organisma	Capital reatant	Capital	Durée	Pério- dícité des rem-	Cara	ectéristiq Leux	ues du	Coûi	de sortie (10)	Annuité de	» l'exercice	ICNE de
	Année	Profil (5)	refinance-	prêteur ou chef de file	dû réaménagé	résidu- elle	u. bour [Type de taux (7)	Index	Niveau de laux (9)	Type (11)	Monlant (12)	înlêrêts (13)	Capilal	l'exercice	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00		100					0,00	0,00	0,00	0,08
Total des recettes au cl 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00				1				0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette reison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées. (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agil de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

- (3) it sagit de retracer les caracterisaques avant earmenagement des emprunts ayent iet robpt d'un remoursement anocpe avec remancement.

 (4) il s'agit de retracer les caractérisaques après réaménagement des emprunts de refinancement.

 (5) indiquer (7 pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle : T : trimestrielle , M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

 (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe : V : veriable simple : C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (9) Taux après opéralione (ex-curation ampre de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le laux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

 (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

 (13) Il s'agit des inférêts dus eu litre du contrat initial et complebilisés à l'article 68111 « Intérêts réglés à l'échéence » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et complebilisés à l'article 688.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

111											,,,,	000.10 0.	- F WISHER	1.7				<u> </u>	
Darto	Date de			rieldu	rée selle en			Tau	R (2)			Non	ninet	et pério	ortissement dicité de sement (6)			Annutté payés dans	s Foxorcice (s'll y a
N° du contrat	souscrip-	Date de					Contrat in itial			Contrat randgood						Capital restant	ICNE de		
d'emprunt	tion du ren	rt tion	Organisme préteur	Con- trat Inklai	tret rené-	Type de taux (3)	Index (A)	Tour eq.	Type de taux (3)	terden (4)	Taum not.	Control initial	Contret renágociá (5)	Contrat Initial	Contrat renégocié	dû su 31/12/N	Ferences	Intérdos	Capital
Total		08.7		185	Eg.		111 0			70 10 1	1130	0,00	0,00	100	III GUS	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les amprunts ranégociés au cours de l'exercice N,

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F. like ; V. variable simple ; C: complexe (c'est-à-dire un laux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprtmée en point de pourcentage)

(4) Indiquer la nature de l'index relanu (axemple: Furber 3 main)

(6) Nominal à la date de renégociation,

(8) Faixe figurer 2 lattres : -Pour le profit d'amortissement, indiquer : C pour amortissement progreself. F pour in fine, X pour autres,

-Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T. Irimestrielle ; M. mansuelle, B : bimestrielle, X sutre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité payée au	Dont		
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	31/12 de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat (2) La delte en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune, (3) il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 688.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du				
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0 €							
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)					

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
		PROVISIONS BU	DGETAIRES			
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréclation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES			
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée,

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréclation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest, transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	181 315,08	181 315,08

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (2)	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV	
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	181 315,08
Ressources propres disponibles	IV	0,00
Solde	V = IV – II (3)	-181 315,08

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.1
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.2
TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doil ête détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes (4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux	S. Indiana September 20		autolic de l'april de	Section of the last
Acquisitions à titre gratuit	表现外中国 10年代	P. B. Berger	RECOUNT OF A	VEDITOR OF
Mise à disposition		Simo 25 15 Set		
Affectation		Maria Bar	FREE HELD	NOX BALL
Mises en concession ou affermage		J. Karillaria		E & Service
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		A COLUMN	3/4/8				
Cessions à titre gratuit				3.4			REV SETAL
Mise à disposition	FOR SWEETING						2777
Affectation							- 1 ST ST
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							REPORT OF
Divers			The same				VALUE AND
TOTAL GENERAL		0,00				PER S	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)	
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	

Produit des cessions		Réalisations	
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date Désignation du bien		Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition			The state of the s	
Affectation				tres assured
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux			1 3 1		10 1 - 3 6		
Cessions à titre gratuit	Turk shall	-304 -38	LEX.				
Mise à disposition		NO LELLY					
Affectation				1/2	J. 588 - 9		
Mises en concession ou affermage			Nik	4 4			
Mise à la réforme					S 18 VI	21 - 114	Sa N. F
Divers	PART FIRM	Live Philip	20.7		10.512		in Inch
TOTAL GENERAL	Tall to be a second	0,00	18 38				0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	1000 JAN 101% 15 19 19
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie	BOST RINGS	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production, Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale,

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement. (3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

R1.1 - FTAT DES EMPRIENTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETARI ISSEMENT (art. 1, 2313,1 6° 1, 5211,26 et 1, 5711,1 du CGCT)

	11.1 – E	IAIL	ES EMPRUN	ITS GARA	NTIS PAR LA	COMMUNE	OU L	ETABL	ISSE	MEN	(art.	L. 23	13-16	°, L. 5	211-36 et	L. 5711-	1 du CGCT)	
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de Femprunt gerand	Organisme préteur ou	Mostent iniUal	Capital restant	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-		Timux initial			Taux moyen conslaté sur l'année (6)		Catégoria d'emprunt	Indices ou devises pouvent	Annuilé garantie au coure de l'exercice		
	Année	Profit	· Harriston	chef de file			dustis	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actus- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de laux	(7)	(7)	modifier l'emprunt	En Intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hora logements sociaux)	1000				0,00	0,00											0,00	0,00	
Total des emprunts autres que caux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00				LOCAL PROPERTY.							0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00		183									0,00	0,00	
IOTAL GENERAL			Datu Milana		0,00	0,00	77										0,00	0,00	

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des ramboursements à : ennuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Typs de laux d intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
(4) Indiquer le type d'indox (ox EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (df. la classification des emprunts auivant la typologie de la circulaira IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiere offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « Intérêts régles à l'échéance » (intérêts décaissés)

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en	euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II.	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	178	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L, 2252-2 du CGCT,

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul-

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

⁽¹⁾ Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractent pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N,
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Pérlodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités			0,00	0,00	0,00		
8018 Autres engagements donnés		0,00	0,00	0,00			
Au profit d'organismes publics		0,00	0,00	0,00			
Au profit d'organismes privés (1)		0,00	0,00	0,00			
	TO ¹	ΓAL			0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L,1611-3-2 du CGCT) ;

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité, La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redev	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00	
8027 Subve	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00	
8028 Autres	8028 Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00	
A l'exception	A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00	
Engagemen	Engagements reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00	
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
Entreprises		
Personnes physiques		
Autres		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
Régions		
<u>Départements</u>		
Communes		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)		
Autres		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions $_{\scriptscriptstyle\parallel}$

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employ	yer au 31/12/N :	0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMI	PLOIS BUDGETAIRE		S POURVUS SUR SETAIRES EN ET		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)	1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)	THE REAL PROPERTY.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)	9-18-1-17 BA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également complabilisés dans leur fillère d'origine.

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1985. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur fillère d'origine.

(2) Calégories : A, B ou C

(3) Emplois budgélaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotié de travail prévue par la délibération créent l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agants, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur pénode d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques 'quotité de temps de travail période d'activité des rannée

Exompte : un eigent à temps plein (quotité de travail et par l'oute previous des travail et par leur pénode d'activité sur l'année :

Exompte : un eigent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 90 % (quotité de travail = 80 %) présent tambilié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 ° 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 130 ter de la loi n° 84-53 du 26 jarvier 1894 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES SECTEUR		REMUNERATION (3)		CON	ITRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)	1202 5000	-000		0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)		ACCESSED.	for Inch	0,00		
TOTAL GENERAL		TO ESTA IS		0,00	The same of	

(1) CATEGORIES: A, B et C

(1) CATEGORIES: A, B of C
(2) SECTEUR ADM: Administratif,
TECH: Technique,
URB: Urbanisme (dont aménagement urbein)
S: Social,
MS: Médico-social,
MT: Médico-technique,
SP: Sportif,
CULT: Culturel
AdMI: Ammadon
DUR: Missions non rattachables à une filiere,

(3) REMUNERATION Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération bruta annuelle)

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 28 janvier 1994 modifiée):

3-1 : article 3, 1 en enfinée ; acrossement lemprarie d'activité,
3-3 : article 3, 2 em aliné a : acrosissement lemprarie d'activité,
3-1 : renplacement (un inchannement empraries d'activité,
3-1 : renplacement (un inchannement empraries aisonnier d'activité,
3-2 : remplos de la cardia d'amplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-1 : absence de cadre d'amplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions le justilient,
3-3-3 : emplois du niveau de la cardioquier à torsus les besons des services ou la nature des fonctions le justilient,
3-3-3 : emplois de moitre des communes de moins de 1 000 habitants et de services ou la nature des fonctions le justilient,
3-3-3 : emplois de moitre des communes de moins de 1 000 habitants et de services des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seut, inseque la quotité de fonction de la fiscalitation de la commune de moins de 2 00 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seut, inseque la quotité de ferraier à 50 %.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 00 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seut, inseque la quotité de ferraier à 50 %.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 00 habitants de des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seut, inseque la quotité de ferraier à 50 %.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 00 habitants de des groupements de communes de moins de 1 0 000 habitants des groupements de communes de moins de 1 0 000 habitants des communes de moins de 2 00 habitants de des groupements de communes de moins de 1 0 000 habitants de la cercl

(5) Indiquer si l'agent contractual est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particulers devront être labellisés « A / autres » et feront fotjet d'une précision (ex 🗆 « contrats sidés »).

(8) Occupent un employ permanent de la foncilon publique territoriale, fes agents non titulaires recruiés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont bulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 20/12-047;

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

⁽¹⁾ Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication. Raison sociale de Nature juridique de Montant de La nature de l'engagement (2) Nom de l'organisme l'organisme l'engagement l'organisme Délégation de service public (3) Détention d'une part du capital Garantie ou cautionnement d'un emprunt Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme

Autres

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement,

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée).

IV
C2.4

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	To the second
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 052 355,01	1 999 739,38	1 739 676,00	1 312 939,63
RECETTES	5 052 355,01	1 543 719,62	1 559 608,00	1 949 027,39
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 168 137,00	1 650 980,97	0,00	517 156,03
RECETTES	2 168 137,00	2 221 330,41	0,00	-53 193,41

⁽¹⁾ Y compris les rattachements

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

2 - BOBOLTO ANNEXEO (autant de tableaux que de budget) (1)						
BUDG	BUDGET: BELV2019 LOTISSEMENT DU BELVEDERE / N°SIRET: 21320307800091					
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	699 630,16	194 526,70	0,00	505 103,46		
RECETTES	699 630,16	181 315,08	0,00	518 315,08		
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	518 315,08	194 527,08	0,00	323 788,00		
RECETTES	518 315,08	194 527,08	0,00	323 788,00		

BUDGET	BUDGET: ZAC2019 ZAC FLEURIAN COMMUNE DE PAVIE 349 / N°SIRET: 21320307800075							
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1) Réalisations - mandats ou titres (2) Restes à réaliser au Crédits annul							
INVESTISSEMENT								
DEPENSES	959 292,40	714 813,35	0,00	244 479,05				
RECETTES	959 292,40	714 813,84	0,00	244 478,56				
FONCTIONNEMENT								
DEPENSES	815 876,40	571 397,58	0,00	244 478,82				
RECETTES	815 876,40	571 397,58	0,00	244 478,82				

BU	BUDGET: ASSNT2019 ASSAINISSEMENT PAVIE / N°SIRET: 21320307800042						
SECTION Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1) Réalisations - mandats Nestes à réaliser au crédits annul							
INVESTISSEMENT							
DEPENSES	741 961,52	297 356,38	227 388,00	217 217,14			
RECETTES	741 961,52	295 967,27	132 359,00	313 635,25			
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES	233 120,00	142 899,82	0,00	90 220,18			
RECETTES	499 420,56	206 969,63	0,00	292 450,93			

⁽¹⁾ Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	7 453 239,09	3 206 435,81	1 967 064,00	2 279 739,28	
RECETTES	7 453 239,09	2 735 815,81	1 691 967,00	3 025 456,28	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	3 735 448,48	2 559 805,45	0,00	1 175 643,03	
RECETTES	4 001 749,04	3 194 224,70	0,00	807 524,34	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	11 188 687,57	5 766 241,26	1 967 064,00	3 455 382,31	
TOTAL GENERAL DES RECETTES	11 454 988,13	5 930 040,51	1 691 967,00	3 832 980,62	

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DE	S BUDGETS C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RÉCETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

neutralisation des nux reciproques) (1)						
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	7 453 239,09	3 206 435,81	1 967 064,00	2 279 739,28		
RECETTES	7 453 239,09	2 735 815,81	1 691 967,00	3 025 456,28		
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	3 735 448,48	2 559 805,45	0,00	1 175 643,03		
RECETTES	4 001 749,04	3 194 224,70	0,00	807 524,34		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	11 188 687,57	5 766 241,26	1 967 064,00	3 455 382,31		
TOTAL GENERAL DES RECETTES	11 454 988,13	5 930 040,51	1 691 967,00	3 832 980,62		

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C2 6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

recipioques)						
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
INVESTISSEMENT						
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00		
FONCTIONNEMENT			- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	00,0	0,00	0,00		
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation ?

Présenté par (1).

A, le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A . 10

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme,

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : .

	8	

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le M\06(2 = - -ID: 032-213203078-20200305-D2020_041-BF

IV - ANNEXES ARRETE - SIGNATURES

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice

19 13

イナ

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

Présenté par Le Maire, A PAVIE, le 05 mars 2020 VOTES: Pour.....

Contre

Abstentions

91

15

Date de convocation : 28 février 2020

Délibéré par Le Conseil Municipal en se

A PAVIE, le 05 mars 2020 Les membres du Conseil Municipal,

FAUBEC, JACQUES

PAGNON GILBERT

REGNAUT JEAN MARK

BOURGADE/LUCIE

DEGRAEVÉ CHRISTELE

DUTREY GERALDINE

LESCURE MARYSE

SENTEX PHILIPPE

BLAY JEAN MICHEL

BOUBÉE JANINE

CARAYOL CLAUDINE

AUTIE JEAN MARC

DAREUX MARTINE

DENEITS ALEXANDRE

GAILLARD JEAN

MAGGIORANI JEAN

ECH CORIN

VERDIER MARIE CHRISTINE